

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 7 février 2022

Date de l'annonce publique : 28/01/2022

Date de la convocation des conseillers : 28/01/2022

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	KLINSKI, conseillère (excusée).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2022-02-07 - 03.0	
Point de l'ordre du jour	3.0	
Objet	Désignation d'un délégué et d'un délégué suppléant aux transports publics.	

Le conseil communal,

Considérant que l'article 12 de la loi 5 février 2021 sur les transports publics, la Direction des transports publics et la Communauté des Transports détermine que le conseil communal désigne parmi ses membres un délégué aux transports publics ainsi que son suppléant ;

Considérant que le délégué aux transports publics communal a comme mission d'assurer la communication entre la commune et ses habitants et l'Administration des transports publics pour toute question en relation avec l'organisation des transports publics et l'information y afférente à donner au public concerné ;

Considérant que le collège échevinal propose de désigner les membres du conseil communal suivants :

- M. Erny Strecker comme délégué aux transports public ;
- M. Edy Reding comme son suppléant ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De désigner comme délégué aux transports public M. Erny Strecker, 1^{er} échevin.

M. Edy Reding, 2^e échevin, est désigné comme suppléant du délégué aux transports public.



La présente est adressée avec les coordonnées du délégué et de son suppléant à l'Administration des transports publics.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 14 février 2022

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

